

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel des Coteaux - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel des Coteaux - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (36480)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| Lycée professionnel des Coteaux - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (36480) | Jury par défaut | Tous les candidats | 12 | 55 | 28 | 28 | 7 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|--------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée professionnel des Coteaux - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (36480) | Jury par défaut | Tous les candidats | Féminin | 19 | 11 | 11 | 3 | 42,9 % |
| | | | Masculin | 36 | 17 | 17 | 4 | 57,1 % |
| | | | Total | 55 | 28 | 28 | 7 | 100 % |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée professionnel des Coteaux - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (36480) | Jury par défaut | Tous les candidats | Baccalauréat Général | Échec au bac | 2 | 2 | 2 | 0 | |
| | | | | Sans mention | 5 | 4 | 4 | 0 | |
| | | | | B | 2 | 2 | 2 | 0 | |
| | | | | Total | 9 | 8 | 8 | 0 | |
| | | | Baccalauréat Technologique | Sans mention | 4 | 3 | 3 | 0 | |
| | | | | AB | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 5 | 3 | 3 | 0 | |
| | | | Baccalauréat Professionnel | Échec au bac | 4 | 3 | 3 | 0 | 0 % |
| | | | | Sans mention | 8 | 7 | 7 | 4 | 57,1 % |
| | | | | AB | 4 | 3 | 3 | 1 | 14,3 % |
| | | | | B | 5 | 4 | 4 | 2 | 28,6 % |
| | | | | Total | 21 | 17 | 17 | 7 | 100 % |

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|-------------------------|------|--------|---------------------------------------|----------------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| | | | Diplômes étrangers équivalents au bac | Sans mention | 14 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | AB | 6 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 20 | 0 | 0 | 0 | |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|---------------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée professionnel des Coteaux - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (36480) | Jury par défaut | Tous les candidats | En terminale | 21 | 20 | 20 | 4 | 57,1 % |
| | | | En réorientation | 7 | 3 | 3 | 0 | 0 % |
| | | | Non scolarisés | 17 | 5 | 5 | 3 | 42,9 % |
| | | | Scolarité étrangère | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | Total | 55 | 28 | 28 | 7 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|----------------------------|--|---|--|--|--|
| Lycée professionnel des Coteaux - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (36480) | Jury par défaut | Baccalauréat Général | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |
| | | Baccalauréat Technologique | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |
| | | Baccalauréat Professionnel | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Moyennes des matières scientifiques, économiques, LVA, de gestion et de droit | Rubrique Bulletins « Moyennes obtenues en classes de première et terminale » Rubrique Bulletins « Appréciations scolaires 1ère et terminale » | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthodologie, organisation, savoir – faire, autonomie et travail en équipe Validation de la certification PIX Aisance et connaissance de la communication professionnelle écrite | Rubrique Bulletins « Appréciations scolaires 1ère et terminale » Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir Champ « Autonomie » de la fiche Avenir | Très important |
| Savoir-être | Régularité, assiduité et sérieux Implication dans les travaux demandés Sens du relationnel | Rubrique « Appréciations bulletins scolaires 1ère et terminale » Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Qualité rédactionnelle, esprit de synthèse Personnalisation et cohérence du projet de formation Connaissance, intérêt et engagement pour la formation demandée Expériences professionnelles ou stages | Rubrique « Projet de formation motivé » | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Expériences personnelles liées à la formation et engagements citoyens ou bénévoles Engagements et responsabilités au sein d'un établissement scolaire Pratiques sportives et culturelles | Champ « Engagement, esprit d'initiative » de la Fiche Avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêt » | Important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Msn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures ont été étudiées en tenant compte de la fiche avenir, du projet de formation motivé, de la rubrique « activités et centres d'intérêt » et des cinq champs d'évaluation. La Commission d'Examen des Vœux a apporté un intérêt particulier à l'assiduité, au savoir-être, et à la rédaction du projet de formation motivé (argumenté, original, personnalisé, en cohérence avec la formation).

Une appétence pour le domaine informatique est attendue.

Les membres de la CEV ont tout particulièrement tenu compte des appréciations positives sur l'assiduité, le sérieux, l'autonomie, l'investissement, l'ouverture d'esprit des candidats. Les niveaux en économie, LVA, gestion et droit ont été pris en compte. Il est, également, attendu une ouverture d'esprit et un bon niveau tant à l'oral qu'à l'écrit. Les bulletins de 1^{ère} et de terminale doivent faire apparaître des compétences rédactionnelles, une aisance dans la communication écrite et orale ainsi qu'une régularité dans les résultats.

Les appréciations transversales ont été fondamentales dans la notation de la candidature :

- méthode de travail
- autonomie
- capacité à s'investir
- engagement et responsabilité de l'élève au sein de l'établissement

Les appréciations quant au manque de sérieux, de motivation, d'assiduité et les mises en garde du conseil de classe ont été rédhitoires.

La CEV a constaté un trop grand nombre de projets de formation réalisés à 100% par une intelligence artificielle ou strictement copiées d'internet.

De toute évidence, dans ces projets trop impersonnels, des éléments fondamentaux viennent à manquer :

- une bonne connaissance de la formation proposée par le lycée des métiers Les Coteaux
- un projet d'avenir en cohérence avec la formation demandée
- des compétences et expériences personnalisées et argumentées d'exemples concrets
- la participation éventuelle (fortement conseillée par la CEV) à la Journée Portes Ouvertes de l'établissement demandé avec la précision des échanges avec les étudiants et enseignants

Sans ces éléments indispensables, la personnalité, la motivation et le profil réels du candidat ne peuvent transparaître. La CEV encourage donc les candidats à rédiger par eux-mêmes une lettre authentique et originale qui valorisera vraiment leur candidature. Le projet de formation motivé doit être cohérent avec la formation demandée, personnalisé, et démontrer une appétence pour évoluer dans un environnement numérique, ainsi que des compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.

La CEV conseille à chaque candidat de ne pas négliger la rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Celle-ci donne au jury des informations sur :

- les expériences d'encadrement ou d'animation
- l'engagement citoyen ou bénévole
- les expériences professionnelles et/ou de stages
- les pratiques sportives et/ou culturelles

Cette rubrique doit être renseignée au moment de l'inscription du candidat sur la plateforme. Il convient donc de ne pas oublier de la remplir car elle fait l'objet d'une étude par le jury et ne peut être que positive pour la candidature : elle met en lumière les qualités et valeurs humaines du candidat, ainsi que des expériences qui viennent enrichir son projet de formation et apporter une grande valeur ajoutée à sa candidature ; elle éclaire le jury sur la capacité du candidat à s'investir et réussir dans sa future formation. Les fiches avenir sont également étudiées par la CEV.

La CEV attire également l'attention des candidats sur la nécessité absolue de garder leur candidature anonyme. Leur nom ne doit en aucun cas figurer sur le projet de formation motivé, ni dans aucune des autres rubriques.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La certification Pix doit être rattaché à chaque profil dans rubrique « documents ».

Toute information complémentaire, personnelle ou non, pouvant expliquer une année de césure ou une réorientation, est à porter à la connaissance du jury. Ces informations permettront de mieux apprécier la candidature et peuvent être ajoutées à la rubrique « documents ».

Il leur est également rappelé que les notes et appréciations enregistrées directement par le candidat doivent être justifiées par le téléversement du document original, qui figurera dans la rubrique « Documents ».

Signature :

Stéphane EYRARD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel des Coteaux